Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
091-219102449-20230221-2023-03-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/02/2023

Mairie de Fontenay le Vicomte

DECISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LES INSTALLATIONS D'ARROSAGE ET HYDRAULIQUE DU STADE MUNICIPAL AVEC LA SOCIETE BOTANICA

N° 2023/03

Le Maire de Fontenay le Vicomte,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020, modifiée par délibération du 19 juin 2020, délégant au Maire ses attributions pour la totalité des matières énumérées à l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU Le contrat d'entretien proposé par la société BOTANICA représentée par Monsieur Jean-Daniel HERNANDEZ,

DECIDE

DE SIGNER le contrat d'entretien avec la société BOTANICA domiciliée 885 avenue Docteur Julien Lefebvre à VILLENEUVE-LOUBET (06270).

D'IMPUTER les dépenses correspondantes au budget communal.

Fait à Fontenay le Vicomte,
Le 21 février 2023

MAIRIE DE FONTENAY-LE-VICOMTE 91540

Le Maire,
Valérie MICK RIVES

Mairie - 4 rue de la Mairie - 91540 Fontenay le Vicomte
Tél. : 01 64 57 04 10 – Fax : 01 64 57 11 03 – email : mairie.flv@wanadoo.fr
www.fontenaylevicomte.fr